

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Club Des Amis Halte Scolaire inc.	Numéro de permis 2011768	Date d'inspection Le 25 février 2025	
Nom de l'établissement Club Des Amis 5		Numéro de téléphone (506) 548-8584	
Adresse 1255 Rough Waters Drive Bathurst NB E2A 1Z2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	24 janv. 2025	24 févr. 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

<b>Commentaires généraux</b>
Un suivi a été complété par courriel. Aucun ratio n'a été pris.
Une copie du certificat de premiers soins a été envoyée comme preuve de conformité.
La garderie éducative répond aux exigences des règlements de la Loi sur les services de la petite enfance. Le permis sera recommandé.

original signé par  
Venessa Sullivan

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 février 2025

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Joanne Chamberlain

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 février 2025

\_\_\_\_\_  
Date